



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bien vieillir en Grand Est

2026-2030

Maintien à domicile

Soutien aux aidants

EHPAD modernisés

Prévention et accès à la santé

Emploi & formation

*Des mesures concrètes pour accompagner les seniors
et permettre à chacun de vieillir dans les meilleures
conditions possibles, dans son territoire,
avec un accompagnement adapté, humain et coordonné.*

Édito

Bien vieillir en Grand Est : agir aujourd'hui pour préserver l'autonomie de demain

Le vieillissement de la population constitue une transformation profonde de notre société. Dans le Grand Est, il nous invite à repenser collectivement nos politiques de santé, nos organisations et nos territoires, afin de permettre à chacune et chacun d'avancer en âge dans les meilleures conditions possibles.

Bien vieillir ne signifie pas seulement vivre plus longtemps. C'est pouvoir rester acteur de ses choix, préserver son autonomie, maintenir ses liens sociaux et accéder, quel que soit son lieu de vie choisi, à des réponses de prévention, de soins et d'accompagnement médico-social adaptées.

C'est pourquoi l'Agence régionale de santé Grand Est agit avec l'ensemble de ses partenaires pour apporter des réponses concrètes, au plus près des besoins des habitants.

Notre première priorité est la prévention. Encourager l'activité physique, prévenir les chutes, promouvoir une alimentation adaptée, préserver la mémoire, l'audition ou encore la santé bucco-dentaire : autant d'actions qui contribuent directement à maintenir la qualité de vie et l'autonomie. L'enjeu est d'intervenir le plus tôt possible, en allant vers les personnes les plus fragiles ou les plus éloignées du système de santé.

Nous renforçons également la coordination entre les professionnels de santé, les acteurs médico-sociaux, les collectivités territoriales et les associations. Les parcours doivent être plus simples, plus lisibles et mieux articulés, notamment après une hospitalisation ou lors de l'apparition des premières fragilités. Cette coopération territoriale (qui s'incarnera notamment à travers le Service Public Départemental de l'Autonomie-SPDA) est essentielle pour éviter les ruptures d'accompagnement et permettre à chacun de bénéficier de la bonne réponse au bon moment.

Bien vieillir, c'est aussi pouvoir vivre chez soi dans un environnement sécurisé et adapté. L'accompagnement à domicile, l'adaptation du logement, le développement de solutions intermédiaires et l'appui aux aidants sont au cœur de notre action. Les proches aidants jouent un rôle indispensable : ils doivent pouvoir être informés, soutenus et bénéficier de solutions de répit.

Enfin, nous devons lutter résolument contre l'isolement. Le maintien du lien social, l'accès aux activités de proximité, la mobilité et l'inclusion numérique participent pleinement à la santé. Dans les territoires ruraux comme dans les quartiers urbains, nous soutenons les initiatives qui favorisent la participation des personnes âgées à la vie locale.

Ces actions n'ont de sens que si elles sont construites avec les personnes concernées. Leur expérience, leurs attentes et leurs choix doivent guider nos décisions.

Cette mobilisation régionale s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale France Autonomie, qui vise à construire avec et pour les personnes âgées une politique durable de l'autonomie, ancrée dans les territoires et fondée sur les réalités du terrain.

Faire du Grand Est une région où l'on vieillit bien suppose une mobilisation collective, durable et solidaire. L'ARS Grand Est y prend toute sa part, avec une ambition claire : prévenir la perte d'autonomie, réduire les inégalités territoriales et permettre à chacun de vivre pleinement chaque étape de son avancée en âge.

Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

Pourquoi renforcer les actions ?

D'ici à 2050, la région Grand Est comptera près de 900 000 personnes âgées de 75 ans et plus — soit presque le double d'aujourd'hui. Parmi elles, environ un tiers sera en situation de perte d'autonomie.

Face à ce défi, l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien étroit avec les Conseils Départementaux, la Collectivité Européenne d'Alsace, les fédérations du secteur et la Commission médico-sociale de la CRSA notamment, souhaite poursuivre et amplifier ses actions sur la période 2026-2030.

L'objectif partagé est clair : permettre à chaque habitant de vieillir dans les meilleures conditions, chez soi ou accompagné, selon ses souhaits et ses besoins.

Les chiffres clés du défi démographique



Cette évolution concerne tous les départements du Grand Est, mais de manière différenciée : certains territoires compteront beaucoup plus de personnes âgées, tandis que d'autres verront le poids des seniors devenir très important dans une population globale plus stable ou en baisse.

Face à cette transformation, l'enjeu est de permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible dans de bonnes conditions, près de chez elles, avec un accompagnement adapté à leurs choix et leur autonomie.

► En résumé

La pression future viendra du doublement du grand âge, plus que de la croissance démographique globale et appellera des réponses en prise avec les réalités de terrain.

Ce que cela change concrètement

Rester chez soi le plus longtemps possible, maintenir son autonomie, avoir un proche aidant qui peut se reposer, trouver un logement adapté, bénéficier de soins de qualité près de chez soi : c'est ce que ce plan cherche à amplifier pour tous les seniors du Grand Est.

Quels impacts dans les territoires ?

- Les besoins d'aide à domicile, d'adaptation de l'habitat et de prévention pour maintenir l'autonomie vont augmenter durablement
- Les EHPAD accueilleront de plus en plus de personnes âgées très dépendantes ou présentant des situations complexes, ce que démontre d'ores et déjà l'activité des dernières années
- Les solutions intermédiaires entre le domicile et l'EHPAD devront se développer : résidences autonomie, habitat inclusif, cohabitation intergénérationnelle, accueil temporaire, répit, centres ressources territoriaux...
- Les réponses devront être adaptées aux dynamiques territoriales, selon les besoins des personnes âgées, l'intensité de l'accompagnement et l'accessibilité de l'offre, y compris financière.

Une ambition : mieux accompagner chaque parcours de vie

Ce plan régional « Bien vieillir en Grand Est » repose sur une idée simple : partir des besoins, des souhaits et du projet de vie de la personne âgée.

Cela suppose d'agir tôt, de soutenir le maintien à domicile, de renforcer les solutions intermédiaires, de faire des EHPAD des lieux experts de la gériatrie et de mieux coordonner les acteurs du soin, de l'accompagnement, du logement et de la vie locale.

► Un changement d'approche

Passer d'un modèle linéaire centré sur l'entrée en établissement à une logique de parcours : prévenir plus tôt, soutenir davantage au domicile, développer l'offre intermédiaire et faire de l'EHPAD un expert du Grand âge, un « hub territorial » sur son bassin de vie pour tout sénior.

6 engagements concrets de 2026 à 2030

Six axes complémentaires, de la vie à domicile jusqu'aux soins les plus spécialisés, matérialisent l'approche « parcours de la personnes âgées » que promeut l'Agence Régionale de Santé Grand Est depuis plusieurs années, et notamment à travers le Schéma Régional de Santé (<https://www.grand-est.ars.sante.fr/les-composantes-du-projet-regional-de-sante>).

► Axe 1 | Rester chez soi plus longtemps

Développer «l'aller vers» pour que chacun puisse rester chez soi dans les meilleures conditions. C'est faciliter le maintien à domicile et éviter les ruptures de parcours par la création :

- de plus de 1900 places supplémentaires de soins à domicile (SSIAD/Services Autonomie à Domicile) dans toute la région
- de 42 Centres de Ressources Territoriaux (CRT) en Grand Est dès 2028 pour permettre de bien vieillir à domicile avec un accompagnement expert, et former/accompagner les intervenants professionnels

Ces renforts soutiendront de fait les logements intermédiaires tels les résidences autonomie et habitat inclusif.

► +1 900 places de service à domicile ► 6 nouveaux CRT en 2026 ► 31 M€ mobilisés

► Axe 2 | Soutenir les proches aidants, les relayer

Accompagner les familles et proches qui s'occupent au quotidien d'un parent âgé, c'est :

- Étendre le réseau des Plateformes de Répit (PFR) pour offrir du répit en tout point du Grand Est
- Développer des séjours de répit pour les aidants et leurs proches (relayage à domicile)
- Soutenir le recours à l'accueil de jour, l'hébergement temporaire et l'accueil de nuit en EHPAD

► Zéro zone blanche en répit ► Séjour de répit aidants-aidés ► 800 000 € en 2026

► Axe 3 | Des EHPAD modernisés et adaptés

Adapter les EHPAD de demain aux profils de plus en plus complexes et ouverts sur leur territoire, c'est :

- Couvrir les besoins là où ils seront les plus forts
- Poursuivre le soutien aux investissements immobilier, mobilier et numériques
- Renforcer l'expertise soignante y compris la nuit
- Cibler des EHPAD-hubs territoriaux comme plateformes de services complets pour tout un quartier/bassin de vie

► Faire évoluer les EHPAD vers des plateformes de ressources territoriales profitant au plus grand nombre

► Axe 4 | Mieux accompagner les profils âgés spécifiques

Le vieillissement peut s'accompagner de la maladie d'Alzheimer ou maladies neurodégénératives, de troubles psychiatriques, d'une forte précarité. Des solutions dédiées en établissement et à domicile, doivent être renforcées :

- 49 nouvelles places d'Équipes Spécialisées Alzheimer (ESA) pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives vivant à domicile.
- 36 nouveaux Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) en EHPAD pour amplifier la couverture territoriale en Grand Est
- Des unités spécifiques en EHPAD : pour accompagner les personnes âgées avec troubles psychiatriques, en situations de précarité sévère, voire des personnes en situation de handicap vieillissantes

► 49 places ESA ► 36 nouveaux PASA ► des unités spécialisées à venir

► Axe 5 | Un meilleur accès à la santé

Mieux coordonner les professionnels de la ville, les hôpitaux et le secteur médico-social pour éviter les ruptures de parcours, c'est :

- Poursuivre les actions de maintien de l'autonomie : activité physique adaptée, actions anti-chutes, bilans de repérage des fragilités (programme ICOPE), bilans prévention...
- Graduer les parcours à partir de l'ensemble des segments de l'offre : ville / services médico-sociaux à domicile / hospitalisation à domicile / habitat intermédiaire / résidence autonomie / hôpital / EHPAD.
- Adapter le recours des seniors aux urgences, sécuriser les retours à domicile après hospitalisation

► **Coordination soins-domicile** ► **Programme ICOPE/prévention amplifiée** ► **Accueil en urgence adapté**

► Axe 6 | Former et fidéliser les professionnels

Sécuriser les ressources humaines pour mieux accompagner demain, c'est :

- Renforcer les Campus des Métiers du Grand Âge et développer des formations en alternance
- Déployer des formations continues et parcours professionnels attractifs pour les aides-soignants, les assistants en soins gériatriques, les infirmiers en soins généraux.
- Accompagner et mobiliser l'innovation au service de l'autonomie : robotique d'assistance, télémedecine, outils numériques...

► **Campus Métiers Grand Âge** ► **Parcours diplômants** ► **Fidélisation / nouveaux outils**

Des réponses adaptées à chaque territoire

Le Grand Est est une région aux réalités très contrastées : certains départements vont connaître une forte croissance, d'autres un vieillissement intense dans un contexte de décroissance démographique. Dans l'esprit de la démarche France Autonomie, ces différences nous obligent à des actions ciblées par département.

Département	Situation	Profil
Haut-Rhin & Moselle	Forte croissance du nombre de seniors (+120% de 75+). Priorité aux capacités d'accueil, tous modes confondus.	Tension élevée
Bas-Rhin, Marne & Aube	Croissance démographique soutenue avec de forts volumes attendus dans les agglomérations.	↗ Dynamique
Meurthe-et-Moselle	Évolution plutôt stable adossée à une offre bien présente	= Stabilité
Vosges & Haute-Marne	Part des seniors la plus élevée (jusqu'à 41% de 60+). Importance de pouvoir renforcer les territoires ruraux.	Vieillissement intense
Ardennes, Meuse	Population en légère baisse, mais proportion de seniors en hausse. Sujet prioritaire de l'accessibilité.	↘ Décroissance démographique

De fait, les réponses ne seront pas identiques partout : elles devront être construites au plus près des besoins locaux, avec les collectivités, chef de file de l'autonomie, les élus, les professionnels, les établissements, les services, les fédérations, les organismes gestionnaires et les représentants des usagers.

Un principe directeur

La planification doit être pensée à la fois au regard du nombre de personnes âgées, de l'intensité des accompagnements parmi la population générale et en accessibilité territoriale. Des réponses «cousues main» sont indispensables à l'échelle locale.

Co-construction avec les acteurs locaux

Ces mesures « Bien vieillir en Grand Est » s'inscrivent dans une démarche de co-construction. Des échanges sont engagés avec les conseils départementaux et CEA, les instances régionales de démocratie en santé, les fédérations, les organismes gestionnaires et les partenaires du champ du vieillissement.

Cette méthode doit permettre d'identifier des réponses réalistes, partagées et adaptées aux réalités du terrain. Des réponses qui ne sont pas figées et pourront évoluer.

Le Gérontopôle Grand Est est également associé apportant son expertise scientifique et gérontologique à ces travaux qui seront complétés en tant que de besoin de groupes de travail thématiques réunissant des représentants de seniors, des professionnels et partenaires pour faire vivre ces actions.

Une ambition collective

Permettre à chaque personne âgée du Grand Est de vivre selon ses souhaits – chez elle, dans un logement adapté et/ou accompagnée en établissement médico-social – avec les soins et le soutien dont elle a besoin, et des professionnels formés et reconnus pour l'aider.

À retenir

1	Le Grand Est comptera beaucoup plus de personnes âgées de 75 ans et plus dans les 10 prochaines années
2	Le domicile doit être renforcé pour accompagner les souhaits des personnes de pouvoir vieillir le plus longtemps possible chez elles
3	Les aidants doivent pouvoir bénéficier de solutions de répit et de soutien
4	Les EHPAD doivent évoluer et devenir une ressource territoriale sur leur bassin de vie pour le Grand Âge
5	Prévention, accès aux soins et coordination des parcours constituent des priorités du maintien de l'autonomie
6	Les métiers du grand âge doivent être valorisés et reconnus pour attirer et fidéliser



3 Boulevard Joffre - CS 80071
54036 Nancy Cedex



03 83 39 30 30 (*standard régional*)



ars-grandest-contact@ars.sante.fr



**Abonnez-vous à notre newsletter
et suivez-nous sur les réseaux sociaux !**



www.grand-est.ars.sante.fr



Agence Régionale de Santé Grand Est



@ARS_Grand_Est



@ARSGrandEst



Agence Régionale de Santé Grand Est